



**HAL**  
open science

## ”Ici et là dans la cité des Provinces”. Co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d’une cité minière (Lens, France)

Camille Mortelette

### ► To cite this version:

Camille Mortelette. ”Ici et là dans la cité des Provinces”. Co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d’une cité minière (Lens, France). De la participation à la co-construction des patrimoines urbains. L’invention du commun, 2018. hal-02473170

**HAL Id: hal-02473170**

**<https://hal.science/hal-02473170>**

Submitted on 10 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« ICI ET LÀ DANS LA CITE DES PROVINCES ». CO-  
CONSTRUCTION DE LA MEDIATION PATRIMO-  
NIALE ET REVALORISATION D'UNE CITE MI-  
NIERE (LENS, FRANCE).

Camille MORTELETTE  
Université d'Artois

Depuis juin 2012, le bassin minier de l'ex région du Nord-Pas de Calais est officiellement inscrit sur la liste du patrimoine mondial en tant que paysage né de la main de l'homme. Cet espace, fortement marqué par l'héritage de son histoire économique, est confronté à de véritables difficultés structurelles depuis la fermeture des mines. Néanmoins de nouvelles perspectives lui sont aujourd'hui proposées puisqu'il est reconnu comme faisant partie des biens exceptionnels et universels par l'Unesco. Cette légitimation n'est qu'un des aboutissements, d'un long processus de patrimonialisation des traces spatiales, mais aussi sociales, de l'exploitation intensive du charbon.

S'interroger sur l'aspect co-construit du processus de patrimonialisation du bassin minier, c'est s'intéresser d'abord au changement de regard sur des traces industrielles parfois dénigrées, aujourd'hui considérées comme un héritage social reconnu, dont les traces matérielles (terrils, chevalements, habitat minier, etc.) se-

raient les supports d'une partie de l'identité collective régionale. Cette prégnance des référentiels liés au monde de la mine dans la construction d'imaginaires collectifs durables, voire d'une identité territoriale quasi immuable, même bien après l'arrêt de l'exploitation, est incontestable et a déjà été documentée en géographie comme en sociologie (Rabier, 2002 ; Gay, 2012). Ce dont il sera davantage question ici, ce sont les valeurs (et leur évolution) associées à ces images porteuses d'identifications individuelles et collectives ainsi que le caractère partagé – ou non – de ce renversement de valeurs.

Notre approche s'inscrit au croisement entre les questionnements sur les liens entre patrimoine, référencement identitaire et représentations de groupes sociaux (Di Méo, 1994 ; Bonerandi, 2005 ; Veschambre, 2008) et sur la (re)valorisation des espaces mis en patrimoine et la (re)création d'un sentiment d'appartenance par le patrimoine (Gravari-Barbas, 2005, 2010).

L'inscription à l'Unesco des biens constitutifs du « paysage culturel évolutif vivant » du bassin minier symbolise donc la reconnaissance patrimoniale de la part de l'ICOMOS<sup>1</sup> mais aussi des acteurs locaux porteurs du dossier d'inscription. Comme le mot « évolutif » l'indique, ce patrimoine n'est pas figé mais continue à être soumis aux altérations du temps mais aussi aux mutations économiques et sociales. Il s'agit également d'un patrimoine vivant, c'est à dire habité (selon les définitions données par l'Unesco), ce qui permet d'inclure de nombreux lieux de pratiques sociales (habitat, écoles,

---

<sup>1</sup> Conseil international des monuments et des sites.

salle des fêtes, etc.) aux chevalements, terrils et carreaux de mine.

Cependant, la mise en patrimoine d'objets tels que l'habitat ouvrier soulève différents problèmes comme le hiatus entre le paternalisme patronal et les sociabilités ouvrières qu'elles représentent (Duchêne *et al.*, 2013). De plus, elles peuvent s'apparenter à des éléments « poreux » qui font le lien entre le matériel et l'immatériel car si c'est bien le bâti qui est inscrit à l'Unesco, ce sont davantage les valeurs qui leur sont associées auxquelles se raccrochent les habitants de ces cités.

De plus, l'inscription à l'Unesco d'un type de logement potentiellement agréable (petites maisons individuelles avec jardin, typiques des cités ouvrières hygiénistes) ne doit pas occulter le fait que ces cités appartiennent au parc locatif social français comme les grands ensembles et qu'à ce titre elles peuvent partager les mêmes problèmes<sup>2</sup> : même situation en périphérie des villes, concentration des inégalités socio-économiques, dégradation progressive du bâti et des espaces publics et représentations négatives de ces logements ; de nombreuses cités sont d'ailleurs des quartiers prioritaires en politique de la ville. Les habitants de ces cités peuvent donc s'avérer hermétiques à la valeur désormais associée à leur habitat et avoir du mal à la comprendre. C'est notamment le cas des nouveaux arrivants dans les cités minières non issus de la culture minière selon les dires du bailleur social.

---

<sup>2</sup> On peut se référer pour ces questions au rapport de Jean-Louis Subileau (2016, pp.13-22) pour la préfiguration d'un contrat d'intérêt national pour le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, remis le 9 décembre 2016.

Dans ce contexte, le cas de la cité des Provinces à Lens a particulièrement retenu notre attention car elle fait l'objet d'un rapprochement spécifique d'acteurs avec un objectif global de revalorisation de l'image de la cité auprès de ses habitants. En outre, la volonté de recréer un lien social décrit comme en délitement<sup>3</sup> en faisant du patrimoine un outil opérationnel co-construit fait partie des intentions explicites des parties prenantes de ce rapprochement. Cette convergence d'acteurs s'est matérialisée lors de l'organisation d'un événement culturel<sup>4</sup> qui s'est déroulé en mars 2015, à la gouvernance partagée, qui a mêlé médiation patrimoniale, pratiques théâtrales et collecte du discours habitant sur la cité des Provinces.

« Ici et là dans la cité des Provinces » s'est tenu pendant dix jours dans cette ancienne cité minière de Lens, riveraine de Culture Commune, association intercommunale de développement culturel et artistique depuis 1990 et Scène Nationale du bassin minier. Initialement conçue comme un temps fort dans la programmation de Culture Commune, cette action culturelle aux enjeux sociaux somme toute assez classique (Auclair, 2006) a progressivement laissé de plus en plus de place à l'aspect patrimonial. Notre approche méthodologique a associé différentes postures du/de la chercheur/se. Des moments d'entretien semi-directifs et directifs avec les organisateurs de l'événement, de l'observation partici-

---

<sup>3</sup> Entretien avec Yann Cussey, chargé de l'animation du label Pays d'Art et d'Histoire de l'agglomération Lens-Liévin, février 2015.

<sup>4</sup> Nous nous sommes intéressés à cet événement dans le cadre de nos travaux de thèse portant sur les projets de reconversion culturelle dans le bassin minier qui participent aux recompositions opérées en termes d'image et d'identité territoriale.

pante et non-participante pendant la résidence artistique et les parcours patrimoniaux ainsi que des enquêtes auprès de la population. L'événement sera analysé ici sous l'angle de la co-construction de la médiation autour du patrimoine. Nous nous efforcerons de mettre en avant les relations entre acteurs dans les dispositifs, la place réservée aux habitants dans la co-construction et les éventuelles limites qui en résultent en termes de valorisation de la cité par la patrimonialisation.

Dans ce chapitre nous nous attacherons d'abord à montrer comment des acteurs aux objectifs distincts, aux manières de travailler très différentes et possédant une expertise inégale du patrimoine minier ont su se retrouver autour d'un enjeu commun. Nous reviendrons également sur les dispositifs mis en place par les différents acteurs (balades patrimoniales et artistiques, collecte du discours habitant) afin d'apprécier ce que révèle la production de la parole experte et de la parole d'usage du rapport à la cité comme objet patrimonial mais aussi les limites de ces dispositifs. Enfin, nous reviendrons sur la réception sociale ambivalente de l'inscription à l'Unesco dans le discours des experts du patrimoine et dans le discours des habitants de la cité, ce qui nous permettra de nous interroger sur les liens (ou l'absence de lien) entre valorisation institutionnelle et valorisation personnelle et affective du patrimoine.

*De la co-construction d'un événement à la co-construction du discours sur ce qui fait patrimoine*

« Ici et là dans la cité » est un événement culturel inclus dans la saison 2015-2016 de Culture Commune, la scène nationale du bassin minier. Cette association, incluant une fabrique théâtrale sans lieu de représentation

fixe, a déjà suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs en sociologie, sciences politiques, géographie et urbanisme (Melin, 2005 ; Rautenberg, 2009 ; Henry, 2010 ; Lucchini, 2016) à cause de son statut particulier de friche culturelle située sur un ancien carreau de mine. Ici, c'est comme partie prenante et initiatrice d'un réseau partenarial intercommunal que nous nous proposons de l'étudier.

*La cité des Provinces, un objet patrimonial en déshérence ?*

La cité des Provinces a originellement été construite en 1894, puis reconstruite et agrandie en 1920 après la première guerre mondiale. Elle compte aujourd'hui 600 logements presque tous gérés par le bailleur social SIA Habitat, qui est un des bailleurs principaux dans le bassin minier avec Maisons et cités (ex-SOGINORPA qui appartenait à Charbonnages de France). La cité des Provinces se distingue par ses rues à angle droit et ses pavillons qui fonctionnent par sous-ensembles de 2 ou 3, entourés de jardins assez grands. Elle se démarque également grâce à la richesse architecturale de ces maisons qui, sous une harmonie globale, possèdent toutes un détail qui les différencie les unes des autres (au niveau de la forme du toit par exemple). La plupart de ces petites maisons sont en briques avec parfois quelques détails en pierre meulière. Le caractère prestigieux de certaines de ces maisons - comme celles de l'ingénieur ou de la directrice de l'ancienne école de fille – ou des équipements est souligné par une plus forte présence de ce type de pierre<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Typique des constructions de la compagnie de Lens (cf. livret *Balades dans le bassin minier patrimoine mondial*, « Autour de la fosse 11/19 » édité par la mission Bassin minier <http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org>).



*Exemple d'une maison partiellement rénovée, Camille Mortelette, mars 2016*

Située en périphérie du centre-ville de Lens, la cité fonctionnait autrefois en relative autonomie grâce aux nombreux commerces et services qui étaient censés répondre aux besoins principaux des habitants<sup>6</sup>. Aujourd'hui, on peut encore compter quelques équipements publics (une école, les locaux de l'inspection nationale, une amicale des aînés). On y trouve également un collège et un lycée professionnel à proximité, sans oublier la base du 11/19<sup>7</sup> qui accueille Culture Commune, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) « Chaîne des Terrils » et des entreprises liées au développement durable. Mais l'église

---

<sup>6</sup> D'après les propos du chargé du label pendant la balade « patrimoniale ».

<sup>7</sup> Le carreau du 11/19 de Loos-en-Gohelle, est un des cinq grands sites de la mémoire minière dans le dossier à destination de l'Unesco et est protégé au titre des Monuments Historiques.



a disparu et le nombre de commerces de proximité a considérablement diminué.

La cité des Provinces fait donc partie des biens inscrits à l'Unesco depuis 2012 en raison de ses qualités architecturales et urbaines d'une part, mais aussi parce qu'elle est représentative du paternalisme patronal<sup>8</sup> tel qu'il s'exprimait au moment de l'exploitation houillère. Située à une vingtaine de minutes à pieds du musée du Louvre-Lens, elle fait partie d'un circuit patrimonial et touristique, mis au point par le label Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin (PAHLL), « De la mine au Louvre-Lens » qui passe par les hauts lieux liés à la mine du territoire lensois et liévinos<sup>9</sup>. Ce circuit, balisé par plusieurs panneaux édités par la municipalité de Lens, est emprunté à la fois par des guides de l'office du tourisme de Lens et par des animateurs du label PAHLL.

Ce qui peut étonner le visiteur attentif ce sont aussi les maisons vides et scellées en attente d'une rénovation, les espaces communs délaissés, voire encombrés de divers déchets. Les différents acteurs interrogés<sup>10</sup> soulignent également le contexte économique et social difficile des habitants et les conditions parfois délicates de cohabitation (absence de dialogue, incivilités, conflits de voisinage, etc.). Enfin, malgré le classement de la cité comme quartier prioritaire de la politique de la ville, la mairie semble préférer investir prioritairement dans d'autres cités un peu plus proches du musée du Louvre

---

<sup>8</sup> Site internet de l'office du tourisme de Lens-Liévin.

<sup>9</sup> Avec les grands bureaux de la Compagnie de Lens, la base 11/19, le site de Saint-Amé à Liévin et le Louvre-Lens pour finir la visite.

<sup>10</sup> Le bailleur, le chargé de l'animation du label Art et Histoire ainsi que le directeur de Culture Commune.

ou bénéficiant de certains programmes d'aide à la rénovation comme l'ANRU<sup>11</sup>.

*Un rapprochement d'acteurs divers autour d'un objectif commun : la revalorisation globale de la cité*

Le point de départ du projet autour de la cité des Provinces semble être issu de la volonté du directeur de Culture Commune de « revenir aux fondamentaux<sup>12</sup> » et de renouer un lien de proximité entre l'équipement culturel et les habitants de la cité, ainsi que de repositionner Culture Commune comme un lieu central pour le quartier. De plus, l'événement « Ici et là dans la cité » s'inscrit dans un projet global et voulu pérenne, né de la rencontre entre le directeur de Culture Commune et la secrétaire générale de SIA Habitat – également présidente du fonds social – et d'une interrogation commune sur le devenir de la cité et le bien-être des habitants.

« Pourquoi on le propose ? Parce que ces cités sont à valoriser et pas que dans leur patrimoine mais aussi dans leur quotidien, dans la relation à leur population. (...) La cité minière est un creuset de la rencontre entre différentes altérités et l'identité du territoire mais aussi dans son évolution et dans son futur »<sup>13</sup>.

Ce besoin de revalorisation de la cité par et pour les habitants n'est pas toujours aussi explicitement invoqué par les acteurs à l'origine du projet. Néanmoins, il est

---

<sup>11</sup> Le second volet du plan national de rénovation urbaine initié en 2015.

<sup>12</sup> L'ancienne directrice et créatrice de Culture Commune a laissé sa place lors de la rentrée culturelle de septembre 2015 à Laurent Coutouly.

<sup>13</sup> Entretien avec Laurent Coutouly, directeur de Culture Commune, mai 2016.

toujours sous-jacent dans leurs discours invoquant ce besoin du mieux vivre ensemble et de prise de conscience de la valeur du cadre de vie. Ici, plus que la co-construction, c'est surtout la transmission d'une mémoire et le changement de regard sur les espaces du quotidien qui sont érigés en dispositif clé ; la co-construction est surtout née des protocoles et dispositifs mis en place par la compagnie artistique.

Enfin, d'autres acteurs sont venus progressivement s'ajouter à l'organisation grâce à des liens anciens qui peuvent exister entre eux et leurs participations à d'autres projets en commun. En effet, la co-construction semble être une manière de faire relativement ancienne dans cette partie du bassin minier grâce à l'action de Culture Commune notamment, qui maille le territoire depuis la fin des années 1990 en occupant divers lieux de représentation dans les intercommunalités de Lens-Liévin et Artois Comm<sup>14</sup>. L'équipe comprend également la compagnie théâtrale Hendrick Van Der Zee, plus communément appelée HVDZ, compagnie implantée depuis 1998 sur la base du 11/19, décrite comme un « vieux compagnon de route »<sup>15</sup> de Culture Commune, qui a fait de la participation des habitants et des publics défavorisés ou en difficulté<sup>16</sup> une de ses priorités. Se sont également joints à l'aventure les médiateurs de la CPIE Chaîne des Terrils qui s'attachent à valoriser le patrimoine naturel et culturel des vestiges de

---

<sup>14</sup> Désormais « Artois Lys Romane » depuis la fusion de trois intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

<sup>15</sup> Entretien avec le directeur de Culture Commune, février 2016.

<sup>16</sup> La compagnie travaille régulièrement avec les prisonniers de la prison de Fleury Mérogis, les ouvrières licenciées de la Redoute, etc.

l'exploitation minière ainsi que le label PAHLL qui accompagne Culture Commune sur d'autres projets qui concernent également la cité des Provinces.

Le patrimoine n'a pas été d'emblée l'enjeu principal de l'événement ; néanmoins, l'ajout progressif d'acteurs experts en la matière, la grande place laissée à la parole habitante sur leur cité conjuguée à l'actualité que constituent l'inscription à l'Unesco et la rénovation de la cité ont fait que l'événement « Ici et là dans la cité » a donné de l'importance aux discours sur le patrimoine dans ses dimensions matérielles et immatérielles.

*Des dispositifs qui révèlent une dualité dans le rapport à la cité des Provinces*

L'événement a duré une semaine entière du 6 au 13 mars 2016 et s'est articulé autour de différents moments : la résidence artistique d'HVDZ dans la cité pendant la semaine entière, la tenue des parcours artistico-patrimoniaux et la restitution du film-spectacle le *week-end*. À travers ces trois temps majeurs, nous interrogerons systématiquement les discours portés sur la cité à la fois comme objet patrimonial mais aussi comme cadre de vie et nous envisagerons ce discours en tant que co-construction entre experts et habitants.

*Un projet entre horizontalité et verticalité*

Ce projet co-construit entre acteurs publics d'une part, et avec les habitants d'autre part, se veut avant tout horizontal – cette horizontalité fait d'ailleurs partie du cœur de métier et des convictions personnelles de la plupart des protagonistes, presque tous issus ou formés des/aux principes de l'éducation populaire. La compagnie HVDZ a, par exemple, pour habitude de mettre en

avant les récits de vie, les personnalités ou l'intimité dans ses protocoles artistiques. Une de leur spécificité est également de se rendre chez les habitants pour s'y produire lors de leurs veillées. En se déplaçant de la sorte dans des lieux non dédiés à la représentation artistique, la compagnie semble rechercher plus que la proximité avec le public. C'est aussi la recherche de la confrontation entre des formes d'art et un public souvent non averti, doublée d'une réflexion sur la position de l'artiste dans la société et la volonté de remettre l'habitant au centre des dispositifs<sup>17</sup>.

Le rôle confié à la compagnie a été de réaliser le portrait de la cité des Provinces à travers la parole, les gestes et les objets de ses habitants. Pourtant installée sur la base 11/19 depuis la fin des années 1990, la compagnie a symboliquement décidé, pour la semaine de résidence, « d'emménager » au cœur de la cité, dans une maison en rénovation prêtée par SIA Habitat (voir la carte). Pendant la résidence, les membres de la compagnie se sont donc employés à aller à la rencontre des habitants chez eux, à la sortie de l'école, dans un supermarché à quelques centaines de mètres de là, etc., et ils ont recueilli les témoignages et réflexions de ces derniers, qu'ils aient toujours vécu dans la cité ou non. L'idée est ici de donner la parole à chacun et de donner à chaque témoignage la même importance, la même valeur. Une grande place est laissée à la poésie et à l'abstraction dans les protocoles de la compagnie artistique. En effet, les témoignages ne sont pas demandés de manière directe : « Racontez-nous un souvenir lié à la

---

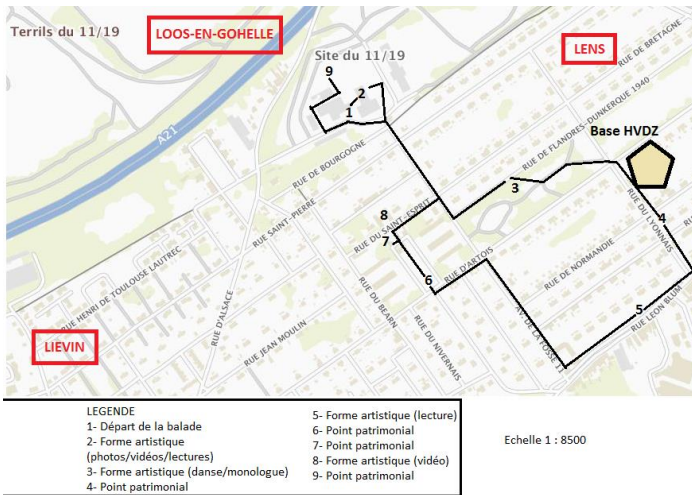
<sup>17</sup> Guy Alloucherie décrit le principe de ses veillées sur le blog de la compagnie (<http://www.hvdz.org/projets/residences/les-veillees-les-portraits>).

cit  des Provinces » mais de mani re plus d tourn e et sans r elle explicitation de la part de la compagnie. Choisir une citation imprim e sur format A4 parmi plusieurs et poser avec face cam ra, danser avec les com diens, toujours devant la cam ra, montrer un objet qui leur appartient et qui pourrait repr senter la cit , etc. Ici ce sont moins les protocoles artistiques mis en place qui comptent que le r sultat final : ces petits moments mont s les uns   la suite des autres, dans un ordre et une logique choisis par la compagnie, afin d'en faire un film qui constitue le support du spectacle de restitution de la r sidence   la fin de la semaine. Ainsi, si les habitants interrog s sont les acteurs principaux de ce film (et du discours plus ou moins  labor  sur ce qui fait patrimoine), ils n'en sont pas les acteurs conscients et l'ensemble ne peut prendre sens pour eux que s'ils sont pr sents lors de la projection du film.

Lors de cette r sidence, la compagnie a sillonn  la cit , support principal de leur cr ation artistique, afin de r colter suffisamment de mat riaux pour la pr paration des circuits artistiques et patrimoniaux. Ces parcours repr sentent un autre moment cl  de cet  v nement. Ce sont eux qui ont r unis les diff rentes parties prenantes de la mani re la plus forte. Cependant si le *design* de ces parcours est construit de mani re commune, cette co-construction n'appara t que tr s peu dans la r alisation. En effet, les petites formes artistiques sont laiss es   l'ent re charge de la compagnie HVDZ mais le discours patrimonial est port  par les m diateurs du label PAHLL et la CPIE, les m diateurs de Culture Commune accompagnant les groupes d'habitants. Malgr  ce panachage des dispositifs et bien que le montage des parcours ait fait l'objet de diverses r unions communes,

« Ici et là dans la cité des Provinces », co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d'une cité minière. Lens, France

ces derniers paraissent relativement fragmentés. En effet, les liens entre les différentes étapes du parcours sont plus que ténus et les différentes parties prenantes de l'événement deviennent spectatrices des unes des autres sans que leurs interventions ne viennent à se mêler. Le public est donc amené à quadriller les rues de la cité des Provinces entre lieux emblématiques comme la base du 11/19 et les locaux de Culture Commune et lieux du quotidien comme l'école élémentaire ou le récent centre social.



Plan de la cité des Provinces et des parcours, réalisation Camille Mortelette, données Géoportail

Les moments du parcours consacrés à la médiation du patrimoine servent à relater l'histoire du quartier et à le replacer dans une histoire globale, celle du bassin minier et de l'exploitation du charbon, et dans des dynamiques communes à toutes les cités minières en faisant le lien avec l'exploitation houillère et son besoin de ra-

tionalisation : une vie rythmée par le travail à la mine, le poids du patronat, l'immigration, les loisirs et la vie de quartier. Le rôle de l'exploitation sur la localisation géographique de la cité minière, l'organisation spatiale du quartier et la qualité architecturale des maisons sont également expliquées au public. Ces différents éléments qui sont vécus et intégrés par les habitants par le biais de l'habitude, de la routine, de l'usage, sont décryptés de manière théorique et scientifique. La volonté affichée est clairement de donner des clés d'analyse aux participants sur leur espace de vie, sur les causes qui ont présidé à sa forme et à son organisation spatiale et aux raisons même de son existence. Il semble donc que c'est davantage la transmission d'un savoir patrimonial qu'une co-construction du discours sur le patrimoine qui est envisagée ici. Le chargé d'animation du label PAHLL s'aide de supports relativement sommaires – un simple classeur qui compile quelques images d'archives – afin de faciliter cette transmission et donner corps à son discours qui évoque de nombreux éléments disparus<sup>18</sup>. Outre l'armature globale de la cité, ce sont aussi de petits détails en apparence anodins qui sont évoqués grâce au discours du chargé de l'animation du label : les rajouts de matériaux pour palier l'affaissement du sous-sol, la richesse du patrimoine arboré... Ainsi, ce discours, qui se veut simple et accessible pour un public hétérogène, est enrichi de moments plus techniques, relatés sous la forme de

---

<sup>18</sup> Soit des bâtiments qui ont disparu (démolis pendant la Première Guerre Mondiale ou démolis parce que liés à l'exploitation du charbon et considérés comme inutiles), soit des modes de vie également disparus puisqu'également liés à la période de l'exploitation houillère.



l'anecdote ou de la « petite histoire » afin d'être compris par tous.

Le passage par la rue Saint-Esprit (point 7) qui concentre les maisons des anciens notables de la cité est l'occasion d'une lecture sociale du patrimoine et de revenir sur les logiques de domination mais aussi de surveillance qui prévalaient dans les cités minières. En fournissant de cette manière de nouvelles clés de compréhension du quartier, la volonté du chargé de l'animation du label est de permettre aux habitants une appropriation différente, voire plus forte, de leur espace vécu grâce à la dimension patrimoniale de ce dernier. En démontrant la valeur historique et patrimoniale de la cité, l'intention est de favoriser un sentiment d'appartenance et d'identification à la cité dans le but d'endiguer, entre autre, les problématiques de dégradation du cadre de vie. Nous pouvons relever deux obstacles majeurs à cette tentative. D'abord, la nature du public présent qui a davantage le profil des personnes actives dans les dispositifs participatifs. De l'aveu des parties prenantes de l'événement, la plupart des personnes présentes sont également celles qui sont dans des associations ou se rendent aux réunions de quartier. Puis la figure même du chargé de l'animation du label qui, se positionnant dans le rôle du sachant – et les habitants dans celui des apprenants – s'éloigne de son objectif par défaut de réelle méthode collaborative.

De manière générale, le discours porté par l'animateur valorise la patrimonialisation du bassin minier, remettant en cause la logique de démolition qui avait présidé dans les années 1980 et 1990. La prise de conscience patrimoniale s'est faite de manière ascendante, via la DRAC et l'inventaire de 1992 ou la créa-

tion du centre historique minier de Lewarde par les Houillères ; mais aussi descendante grâce aux différentes associations. Une partie du discours est également consacrée aux transformations récentes du bassin minier et notamment celles visant à changer son image grâce aux actions emblématiques comme le Louvre – Lens<sup>19</sup>. Il s’agit ici de mettre en évidence le lien entre ces différents événements, comme fruits d’une politique stratégique cohérente de la part des pouvoirs locaux, quitte à réécrire ou à simplifier l’histoire<sup>20</sup>.

Parallèlement à ces moments de médiation patrimoniale, les étapes du parcours pris en charge par HVDZ sont plus diversifiées sur leur forme : extraits vidéos ou audio où l’on entend et voit certains habitants, danse, monologue, lectures d’œuvres littéraires, retour introspectif en images sur la relation qu’a l’artiste avec la cité. Ici, l’intention est quelque peu différente sans pour autant être dépourvue de discours savant : les références littéraires et philosophiques sont nombreuses (Barthes, Duras) et les réflexions sur le temps ou ce qui fait quartier font appel à des concepts surtout exploités en sciences humaines et sociales comme l’uchronie ou les communs. Néanmoins, les membres de la compagnie cherchent également à rendre leur discours accessible grâce la diversité des supports et les expérimentations permises par la dimension sensible et avant tout artistique de leurs interventions. – En effet, certains dispositifs mis en place recherchent de manière évidente cette

---

<sup>19</sup> Si tous connaissent l’existence du musée, peu s’y sont rendus.

<sup>20</sup> En effet, l’inscription du bassin minier à l’Unesco et l’ouverture du Musée du Louvre à Lens sont certes concomitantes (respectivement juin 2012 et décembre 2012), mais ne sont pas corrélées et sont issues de deux dynamiques différentes.

proximité : on demande au public de fermer les yeux pendant la lecture ou on l'accueille dans une salle à la lumière tamisée, on le tutoie, etc.

Malgré la présence plus prononcée de certains habitants dans ces dispositifs artistiques, il est encore difficile de parler de véritable co-construction du discours patrimonial. En effet, le dispositif ne permet pas de rendre les habitants acteurs et énonciateurs de ce qu'est pour eux le patrimoine et de ce qu'il représente. De manière globale, si l'on considère ces parcours dans leur entièreté, les habitants présents, même s'ils écoutent avec attention le discours du chargé de l'animation du label, ne prennent quasiment jamais la parole et ne posent pas forcément de questions ou très peu. De même, les éléments avancés par le chargé d'animation ne semblent pas être appropriés par le public. En effet, peu d'interactions par ricochet entre habitants ont été constatées. Pourtant, les circonstances auraient pu favoriser ce genre d'échanges : la formation d'un petit groupe peu intimidant, la présence d'enfants ainsi que la longueur du parcours (deux heures). Il est possible que la faible mobilisation habitante pour ces parcours<sup>21</sup> a induit cette pratique relativement classique de la transmission et que la position du savant de l'un a induit la timidité des autres, et inversement. De même, lors des « petites formes » artistiques, la parole des habitants nous est donnée à entendre via des enregistrements audio et/ou vidéo et des lectures mais les interactions avec le public effectivement présent sont minces. Le film spectacle qui a servi de restitution à la semaine de résidence artistique a constitué le moment clé de la co-

---

<sup>21</sup> Le nombre de participants était en deçà des espérances des organisateurs, le nombre exact n'a pas été porté à notre connaissance.

construction du discours patrimonial. Il a permis de révéler le caractère instable, ambivalent de la patrimonialisation, en tant que construction socialement différenciée (Veschambre, 2008) : ce qui fait patrimoine pour les uns peut faire sens différemment pour les autres.

*Un rapport dual à la cité comme patrimoine habité*

Le film spectacle<sup>22</sup> est un mélange de plusieurs dispositifs qui se succèdent ou se déroulent en parallèle : à l'écran, le film, sur scène les comédiens et danseurs qui interviennent pendant ou entre différentes séquences et sur le côté de la scène une dessinatrice qui réalise en direct une grande fresque en relation avec les souvenirs évoqués par les habitants interrogés.

Le film commence avec le témoignage d'une habitante qui vit dans la cité des Provinces depuis toujours, puis se succèdent les habitants interviewés ou simplement filmés pendant la résidence. Ils comparent leur cité à un plat, à une chanson, nous présentent l'objet qui selon eux représente le mieux les Provinces. Sont donnés à voir des enfants qui s'essayent à une forme simplifiée de cartographie mentale en répondant à des questions simples « où est-ce que tu habites ? », « où se trouve ton école ? », des ouvriers qui racontent les travaux de rénovation, des anciens qui se souviennent, des gens qui prennent la pose devant la porte de leur chez-eux, des lycéens qui improvisent ou donnent la réplique

---

<sup>22</sup> Les membres de la compagnie ont filmé leurs interactions avec les habitants pendant la semaine de résidence. Ce film a été réalisé et monté collectivement par HVDZ et les artistes associés.

« Ici et là dans la cité des Provinces », co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d'une cité minière. Lens, France

à un comédien avec du Beckett<sup>23</sup> et une multitude d'anecdotes sur la cité. Ici, la cité en tant que bâti devient un support à l'évocation d'un patrimoine immatériel et le quotidien, voire l'intime, sont hissés au rang de patrimoine à conserver et à protéger tout autant que les murs.



Extrait du spectacle de restitution. ©Antoine Repessé

Le discours habitant, et pas uniquement à cause du cadre imposé par la narration de souvenirs, est empreint d'une certaine nostalgie et évoque régulièrement un « c'était mieux avant » assez étonnant pour qui connaît l'histoire sociale du bassin minier.

« Ici c'était une petite ville dans la ville (...) tout le monde se connaissait »

Ce sont surtout les valeurs liées à la solidarité, à l'interconnaissance et au respect qui sont regrettées

---

<sup>23</sup> Les dialogues extraits d'*En attendant Godot* peuvent constituer un clin d'œil à la situation des habitants qui en attendant les rénovations continuent à vivre

dont l'existence serait liée à l'époque de l'exploitation du charbon selon les participants. Ce discours qui peut d'une certaine manière être qualifié de « mémoire amnésique », qui déforme et sélectionne les éléments du passé, est nuancé par les réflexions mises en avant par les comédiens qui semblent davantage projeter la cité vers l'avenir grâce à la présence de jeunes générations dans le film, bien sûr, mais aussi avec la présence d'un discours militant qui se veut porteur d'espoir. À la question de la nostalgie, la compagnie HVDZ répond avec une réflexion nourrie des idéaux de l'éducation populaire – ils citent d'ailleurs Christiane Faure<sup>24</sup> pendant le spectacle – et clament qu'il faut « faire retrouver leur place aux gens ».

Ce sont ensuite moins les éléments bâtis qui sont mis en avant par les habitants que les valeurs immatérielles précédemment évoquées. Le caractère habité de ce patrimoine implique donc nécessairement une pluralité des discours à son sujet, notamment sur ce qui peut faire sa valeur savante et sa valeur affective. De fait, à l'instar de Maria Gravari-Barbas qui questionne la possibilité d'une patrimonialisation sans appropriation à propos du Havre (Gravari-Barbas, 2010), nous pouvons à notre tour nous interroger sur la possibilité d'un (non) effet Unesco sur la cité des Provinces et ses habitants.

### *Une patrimonialisation par le haut ? La réception ambivalente de l'inscription à l'Unesco*

---

<sup>24</sup> En 1944, Christiane Faure entre au ministère de l'éducation nationale et devient la première directrice de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse.

Le processus d'inscription du bassin minier au Patrimoine mondial a été marqué par une forte mobilisation de certains habitants du bassin minier<sup>25</sup> via, notamment, le travail de médiation de l'association Bassin Minier Unesco<sup>26</sup>. En effet, des clubs BMU ont été créés par des bénévoles dans différentes communes afin de susciter un engouement auprès du plus grand nombre en faisant des habitants, des ambassadeurs de leur territoire. De même, la célébration de cette inscription tous les ans depuis 2012 en différents points du bassin minier connaît un certain succès populaire, notamment lors de l'embrasement des terrils en 2015. Aussi, parler de patrimonialisation par le haut peut-il être surprenant et peut-être provocateur dans ce cas de figure où l'horizontalité semble prévaloir. Néanmoins, l'enthousiasme des habitants – et de certains élus – est aujourd'hui rattrapé par les obligations et contraintes imposées par cette inscription à l'Unesco, d'où un effet *top-down* dont peu avait initialement cerné les enjeux. En effet, la catégorie « paysage culturel » de l'Unesco n'explique pas de quelle manière est protégé ce paysage. Il est en réalité constitué d'un ensemble de biens (maisons, terrils, chevalements, églises, salles des fêtes, etc.) qui ne peuvent désormais plus subir d'altération qui viendrait « dénaturer » la qualité du paysage inscrit. Aussi les habitants ne peuvent-ils plus apporter de modification à leur espace de vie<sup>27</sup>, et les élus locaux sont dé-

---

<sup>25</sup> Des personnes souvent déjà membres d'association à caractère historique et patrimonial, des enseignants, mais aussi des personnes hors dispositifs.

<sup>26</sup> Voir à ce sujet MELIN (Hélène), 2005.

<sup>27</sup> Impossible de repeindre une façade, de faire construire une véranda pour gagner de l'espace, et il est également parfois impossible pour les habitants de choisir jusqu'à la couleur de leur portail

sormais contraints de faire appel à l'architecte des bâtiments de France pour toute opération urbaine dans le périmètre désigné par l'Unesco (démarche coûteuse pour de petites municipalités). En outre, si à l'échelle du bassin minier on peut décerner des engouements et des démonstrations d'une certaine appropriation qu'en est-il à l'échelle d'une cité minière ?

*Quelle place pour l'Unesco dans les discours ?*

Lorsqu'on interroge les différents participants sur la genèse d'« Ici et là », l'inscription à l'Unesco ne figure pas parmi les raisons principales de la création de cet événement. L'inscription est davantage évoquée en filigrane dans les entretiens que nous avons menés, notamment à cause des effets collatéraux qu'elle a pu provoquer, notamment pour le bailleur. La promotion de l'inscription auprès des habitants n'est donc pas centrale pour les acteurs en charge de l'événement, cependant tous perçoivent l'intérêt d'expliquer cette inscription et ses répercussions concrètes sur la vie quotidienne des habitants. Pour les médiateurs de Culture Commune, la volonté de faire découvrir cette « réalité culturelle » aux habitants est en revanche davantage prononcée :

« Nous on sait qu'il y a un intérêt patrimonial à tout ça mais aujourd'hui ça existe, c'est reconnu officiellement par une instance donc profitons-en et travaillons là-dessus ! »<sup>28</sup>.

Lors de l'événement « Ici et là », l'Unesco occupe tour à tour une position périphérique ou centrale. Pendant les parcours artistiques et patrimoniaux,

---

comme dans la cité voisine de la fosse de Wallers Arenberg dans le Nord.

<sup>28</sup> Entretien avec deux médiateurs socio-culturels de Culture Commune, février 2016.



L'inscription du bassin minier au patrimoine mondial n'est évoquée qu'à la dernière étape quand le médiateur emmène son groupe face aux terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle. Le médiateur reprend alors les éléments de langage proposés par la Mission Bassin Minier<sup>29</sup> comme la comparaison avec les pyramides de Gizeh ou des extraits du discours de Jean-François Caron<sup>30</sup> à Saint-Pétersbourg en juin 2012 :

« Chez nous les paysages ne sont pas faits de granit rose (...) chez nous l'homme a creusé, a extrait, a construit des montagnes et l'idée même que l'histoire des mineurs vaut celle des rois change tout (...) ».

De même, il évoque le caractère exceptionnel et universel du patrimoine inscrit à l'Unesco mais sans aller plus en avant dans les explications de ces concepts qui, selon nous, peuvent pourtant paraître relativement axiomatiques si non explicités ou illustrés de manière concrète. L'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco est donc présentée comme le point final d'un long processus de patrimonialisation de l'héritage minier. Cependant la démarche même de l'événement « Ici et là dans la cité » montre bien que l'inscription à l'Unesco n'est en rien une finalité et ne parachève nullement la reconnaissance patrimoniale du bassin minier.

Dans les étapes artistiques de ce parcours ou dans le film-spectacle, la question de l'Unesco apparaît davantage, notamment par la voix des habitants de la cité,

---

<sup>29</sup> Association qui a porté l'inscription et qui est en charge aujourd'hui du plan de gestion.

<sup>30</sup> Maire de Loos-en-Gohelle qui est un des artisans principaux de l'inscription du bassin minier.

mais quantitativement assez peu au regard de l'impact supposé et désiré de l'inscription<sup>31</sup>.

« En étant reconnu comme un patrimoine digne de valeur, cet héritage industriel parfois lourd à porter s'est transformé en motif de fierté pour les habitants du Bassin minier. Vivre dans un territoire « Patrimoine mondial » contribue à décomplexer et à rehausser l'estime de soi d'une population traditionnellement « taiseuse », volontiers encline à l'autocritique »<sup>32</sup>.

*L'Unesco, facteur de valorisation de la cité ?*

Les questionnaires que nous avons récoltés lors du film-restitution tendent à montrer une réception plutôt favorable à l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco. Malgré toutes les précautions de mise pour évaluer les résultats d'un si petit échantillon contenant également un grand nombre de non-réponse, il est possible d'affirmer que l'inscription du bassin minier à l'Unesco est plutôt bien, voire très bien perçue par les habitants du bassin minier. Ils en semblent fiers car ils la jugent valorisante. Cependant, certains questionnaires mentionnent des déménagements mal vécus à cause de cette dernière ou une certaine résistance au changement.

L'Unesco n'est d'ailleurs pas toujours évoqué par les habitants en des termes élogieux dans le film-restitution. Si l'inscription en général est source de satisfaction, les répercussions concrètes de cette dernière sont pour la plupart présentées comme contraignantes,

---

<sup>31</sup> Un des objectifs fixés par l'association BMU était de « rendre leur fierté aux habitants du bassin minier »

<sup>32</sup> <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/lapport-dun-label-prestigieux>

notamment l'interdiction de modifier les façades ou la réfection de certains détails des maisons comme les portes :

« Au-dessus ils nous mettent des petites fenêtres comme avant, y'a plus de lumière, on voit plus rien ! On vit pas dans un musée quand même ! »<sup>33</sup>.

Au-delà de ces contraintes, on constate un paradoxe entre la catégorie d'inscription du bassin minier comme un paysage culturel évolutif *vivant* – qui semble bien prendre en compte le caractère habité de ce patrimoine – et des exigences qui figent le territoire en le conformant à certains critères. L'Unesco est aussi vue alors un organisme extérieur, dont les contours et prérogatives sont plutôt flous pour les habitants, qui impose des façons d'être et des modes de vie à la population locale via la force prescriptive de l'inscription et surtout du plan de gestion – pourtant mis en place et piloté par une ingénierie locale<sup>34</sup>. On retrouve ici le duo acceptation/réactance souligné par Samuel Depraz (2005) dans ses travaux où la protection d'un espace est globalement vue comme positive, car la plus-value en termes d'intérêt général et bien perçu, mais comme source de frustrations ou d'assujettissement à l'échelle de l'individu.

Si l'Unesco participe donc globalement de la revalorisation de la cité, l'inscription est aussi source de ten-

---

<sup>33</sup> Entretien avec un habitant lors de la résidence HVDZ, mars 2016

<sup>34</sup> La Mission Bassin Minier, équipe pluridisciplinaire de géographes, urbanistes, sociologues, historiens qui peut s'apparenter à une agence d'urbanisme et d'assistance technique urbanistique pour les collectivités locales. Elle est en charge de mener à bien le plan de gestion de l'inscription.

sion et de mécontentement que l'événement « Ici et là dans la cité des Provinces » a permis de partiellement exorciser en accordant de la place à la parole contestataire. En outre, la faible importance donnée à cette inscription dans les discours sur ce qui fait patrimoine dans la cité – à la fois dans le discours expert et dans le discours d'usage – montre bien qu'elle ne participe que faiblement au sentiment d'appartenance et à l'attachement affectif des habitants à leur quartier ou à leur maison.

« Il y a une fierté, un attachement, mais qui est davantage personnel. Les gens ne se lèvent pas en se disant, je vis dans une cité qui est considérée comme du patrimoine exceptionnel et universel. Il y a aussi une grosse partie d'immatériel dans ce classement du bassin minier, c'est aussi une histoire humaine et économique particulière, je ne crois pas que les gens aient jamais considéré vivre à côté des pyramides de Gizeh quoi. (...) Pour les habitants c'est pas ça qui fait leur attachement au lieu, ils s'en foutent pas mal, ils aiment leur histoire et ce que ça représente »<sup>35</sup>.

La co-construction de l'événement culturel « Ici et là dans la cité des Provinces », a jeté les bases d'une mise en commun de ce qui fait patrimoine dans la cité des Provinces. Certes, chacun est resté dans son domaine d'expertise mais certains dispositifs étaient partagés par les médiateurs et chargés de projet du patrimoine et par les artistes d'une part et tous – ou presque – étaient présents lors du film spectacle de restitution de la résidence d'HVDZ, facilitant ainsi l'interconnaissance du travail et des méthodes de chacun. L'événement a également permis de pérenniser ou d'entériner un rapprochement

---

<sup>35</sup> Entretien avec deux médiateurs socio-culturels de Culture Commune, février 2016.

entre plusieurs acteurs publics pour une action conjuguée sur un même espace mais aussi un retour sur leurs pratiques via la tentative d'instauration d'un dialogue de proximité et en dehors des dispositifs habituels avec les habitants.

Il faut bien entendu, revenir sur les manquements des dispositifs mis en place et s'interroger sur les répercussions réelles de l'événement par rapport aux objectifs posés par les organisateurs.

En plus de servir à la revalorisation d'une cité minière, la patrimonialisation a été choisie pour être un outil de dépassement des conflits en minimisant les effets de sélection et de hiérarchisation de ce qui peut faire patrimoine. De plus, l'événement a permis une mise en récit de la cité, de son histoire et surtout des habitants qui y ont vécu et des habitants qui y vivent actuellement en dehors des discours institutionnels convenus ou prescriptifs comme ceux émanant de l'Unesco. En effet, remettre des mots grâce aux habitants eux-mêmes sur ce qu'est une cité minière et sur ce qu'elle peut représenter en termes de traditions, de valeurs et d'usages permet alors de lui redonner davantage de sens pour ceux qui y vivent et qui auraient perdu de vue cet héritage immatériel de l'exploitation houillère. En quelque sorte cet événement a permis une réappropriation du patrimoine en en faisant de nouveau un objet vivant, protéiforme, à la portée de tous, qui peut s'inscrire dans le quotidien des habitants et dans les temps de la cité.

Bibliographie

- AUCLAIR, Elizabeth, « Comment les arts et la culture peuvent-ils participer à la lutte contre les phénomènes de ségrégation dans les quartiers en crise ? », *Hérodote*, 2006/3, n°122, pp. 212-220.
- BONERANDI, Emmanuelle, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80, 2005/2, pp. 91-100.
- CALLAIS, Chantal, JEANMONOD, Thierry, « Habiter le patrimoine mondial : « ville de pierre » et ville des hommes. Le patrimoine ordinaire à Bordeaux », *Espaces et sociétés*, 2013/1, n°152-153, pp. 141-159
- DEPRAZ, Samuel, « Le concept d'" Akzeptanz " et son utilité en géographie sociale. Exemple de l'acceptation locale des parcs nationaux allemands », *L'Espace géographique*, 1/2005, p. 1-16.
- DI MEO, Guy, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, 1994/4, n°78, pp. 15-34
- DUCHENE, François, LANGUMIER, Julien, MOREL JOURNAL, Christelle, « Cités ouvrières et patrimonialisation : d'un modèle à ses multiples transformations », *Espaces et sociétés*, 2013/1, n°152-153, pp. 35-50
- GAY, Georges, « L'impossible palimpseste industriel », *L'archéologie industrielle en France. Patrimoine technique, mémoire*, Paris : CILAC, 2012, Saint-Etienne le patrimoine invisible ?, pp. 11-19
- GRAVARI-BARBAS, Maria, « Le « sang » et le « sol ». Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », communication au colloque « Le territoire, lien ou frontière ? », Paris, 2-4 octobre 1995.
- GRAVARI-BARBAS, Maria, RENARD Cécile, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, 2010/4, n°217, pp. 57-73
- GRAVARI –BARBAS, Maria (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 581-598
- HENRY, Philippe « Quel devenir pour les friches culturelles en France ? », article en ligne, *ArtFactories*, mai 2010

« Ici et là dans la cité des Provinces », *co-construction de la médiation patrimoniale et revalorisation d'une cité minière. Lens, France*

HERZOG Anne, « Les géographes et le patrimoine », *Echo-Géo*, 18/2011, 8 p.

MELIN, Hélène, « Le mobilisation patrimoniale dans le bassin minier Nord-Pas de Calais, entre construction symbolique et développement local. Réflexion sur la temporalité et le patrimoine », in. GRAVARI –BARBAS (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 581-598

NEZ, Héloïse, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, 4/2011, vol. 2, p. 387-404.

PRIGENT, Lionel, « L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? », *Revue internationale et stratégique*, 2013/2, n°90, pp. 127-135

RABIER, Jean-Claude, *La remonte*, éd. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2002, 275 p.

RAUTENBERG, Michel, TRIGANO, Sandra, « Une institution culturelle et son territoire : Culture Commune, scène nationale du bassin minier du Nord-Pas de Calais, ou l'art de " transfigurer " la mémoire ouvrière », Iñaki Arrieta Urtizbera. *Activaciones patrimoniales e iniciativas museísticas : pro quién ? y para qué ?*, Universidad del país Vasco, 2009 pp. 21-47.

VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 315 p.